
AVEC CE NUMERO LE BULLETIN DU CLR EST HEUREUX DE FETER SON 1^{er} ANNIVERSAIRE

EDITO

INCOHERENCES

En Union Soviétique, prétendant faire le bonheur du peuple, la société était dominée par la seule idéologie de tout état, et toute l'économie était planifiée, bureaucratisée ce qui se traduisait par des lourdeurs, des absurdités, des pénuries pour certaines productions, par des manques importants pour les populations. L'histoire a démontré l'inanité de ce type de société. La fin de ce monde là a été suivie par l'avènement de la société mondialisée dominée par la seule idéologie du profit et du tout concurrence et déréglementation de tout. La mondialisation est présentée comme seule capable de permettre de créer de la croissance et l'accès à la consommation pour tous en faisant baisser les prix. Un certain nombre de situations et d'événements récents montrent aujourd'hui que cette doctrine de la prétendue loi du marché qui réglerait tout et serait seule capable de faire le bonheur des peuples, atteint toutes ses limites et montrent ses incohérences.

Ainsi on met des terres en jachères, on impose des quotas laitiers et on découvre ensuite que cela crée de la pénurie et donc qu'il y a augmentation de tous les prix de tous les produits dérivés (beurre, pain, pâtes, etc...), ce qui entraîne de l'inflation, de la perte de pouvoir d'achat. L'augmentation des matières premières et en particulier le prix du baril du pétrole qui explose en dollar est mise en avant pour expliquer les problèmes actuels. Ceci est plus que sujet à caution dans la mesure où au niveau européen, même si le prix du baril est passé de 60 à 110 dollars, il faut noter que dans le même temps, le dollar qui valait 1,2 Euros ne vaut plus que 0,65 Centimes d'Euros ce qui diminue donc le prix d'achat du baril de 72 Euros à 70,1 Euros, alors que toujours dans le même temps le prix du litre de gasoil est passé de 0,82 l à un prix de 1,25 Euros à la pompe !!!! On voit la banque fédérale des USA, la banque centrale de Grande-Bretagne obligées d'intervenir pour sauver des banques privées de la faillite !!!

Plus grave encore dans ce monde de surproduction et de course infinie à la consommation, des peuples de différents continents risquent aujourd'hui la famine et commencent, à juste titre, à se révolter. Et plus personne aujourd'hui ne conteste la formule selon laquelle les excès de la mondialisation font que les riches sont plus riches et les pauvres sont plus pauvres. Ainsi donc l'idéologie dominante qui gouverne le monde démontre qu'elle ne peut à elle seule être la réponse à l'épanouissement, à l'émancipation des hommes, qu'elle ne crée pas une société plus juste et plus humaine.

Les constats des dysfonctionnements et des excès commencent à s'accumuler et malgré les discours dogmatiques qui continuent à être prônés par des idéologues pour justifier à tout prix ce modèle de société, il faut aujourd'hui opposer un discours tant au niveau mondial, européen, que national, qui soit porteur de la nécessité de choix politiques démocratiquement décidés, d'interventions sur l'économique, de réglementation et non de régulation, de gouvernement et non de gouvernance, de meilleure redistribution des richesses produites, de fiscalité.

Face à cette situation et les incohérences de ce système mondial, en France le gouvernement après les promesses d'aller chercher la croissance, de réduire le déficit, d'augmenter le pouvoir d'achat, en est réduit à continuer de couac en couac à baptiser réformes toutes les régressions sociales qu'il met en œuvre et qui touchent les plus faibles à travers toutes les attaques sur les services publics en général et hospitalier en particulier, sur l'assurance maladie, sur les allocations familiales, sur les avantages sociaux (billets SNCF familles nombreuses, congés payés), sur les bourses des étudiants.

Pour sa part le syndicalisme, face à cette situation, a l'ardente obligation de dépasser les querelles identitaires de chapelles et de chercher à réaliser son unité pour pouvoir peser réellement pour obtenir d'autres choix. Cela a toujours été le discours et l'orientation du SNUI depuis son origine, cela garde aujourd'hui encore toute sa pertinence et toute sa modernité.

LE SERVICE PUBLIC EST NOTRE RICHESSE MOBILISONS-NOUS !

150 000 jeunes qui sortent chaque année sans diplôme du système scolaire, une crise du logement sans précédent depuis les années 1950, des inégalités qui se creusent de façon dramatique, des enjeux environnementaux colossaux, le défi démographique, l'innovation et la croissance à la traîne... Dans un tel contexte, chercher à accroître l'efficacité de l'action publique, c'est mieux mettre en oeuvre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Cela exige que la satisfaction des besoins essentiels soit reconnue comme un droit fondamental. Cela implique le choix d'une société solidaire, la maîtrise des biens communs et l'activité efficace de Services publics indispensables au développement économique, social et culturel. Face à la montée des inégalités, ils sont garants de l'exercice effectif des droits.

L'intérêt général a besoin de personnels dont la qualification soit reconnue, présents sur tout le territoire et non de salariés interchangeable et corvéables à merci ; de solidarité et non de concurrence ; de stabilité et non de précarité ; de sens des responsabilités et non de docilité ; d'indépendance et non de soumission aux intérêts particuliers. Toutes choses que le statut des fonctionnaires, mis en oeuvre depuis la Libération, a contribué à réaliser.

Mais ce n'est pas du tout ce à quoi nous assistons actuellement : de fusion en restructuration, d'externalisation en privatisation et de flexibilité en précarité, une vaste opération de destruction des fondements du Service public et de la Fonction publique s'accélère sous nos yeux. La « Révision générale des politiques publiques » (RGPP) est le plus récent développement de cette campagne dirigée par le gouvernement, encouragée par le patronat et menée par des cabinets privés. Elle s'attaque frontalement à l'ensemble de la Fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière. Comme déjà dans d'autres secteurs (Poste, EDF, télécommunications, transports...), cela signifie la détérioration organisée des services rendus au public, ouvrant la voie à la privatisation des activités les plus profitables, à la disparition de nombreuses autres.

Contrairement à ce qu'il prétend, le Président de la République n'a reçu aucun mandat pour remettre en cause ces acquis essentiels. Avec son gouvernement, il considère l'action publique comme une dépense, jamais comme une source de richesse. Creusant les déficits par sa politique fiscale, il veut réduire au maximum les dépenses d'intérêt général dans les secteurs de la famille, du logement, de la santé, de la solidarité, de l'emploi formation. Il refuse de répondre par des créations d'emplois à la situation critique de l'hôpital public. Il programme de nouvelles coupes claires dans les effectifs de fonctionnaires de l'État (160 000 suppressions en quatre ans). Il décharge l'État de nombreuses missions en les renvoyant vers les collectivités territoriales sans pour autant leur donner les moyens de développer de vrais services publics locaux et démocratiques, programmant le corsetage de l'emploi public territorial.

Comme l'a clairement résumé le Premier ministre le 10 octobre 2007 « *La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur son territoire.* »

Nous ne l'acceptons pas !

Aux côtés des usagers, agents, élus, qui se battent quotidiennement pour le maintien et l'amélioration de services publics de proximité :

- Nous sommes partisans d'une modernisation de la Fonction publique en réponse à l'évolution marchande, inégalitaire et destructrice de la société.
- Nous voulons une véritable démocratisation de la décision, du contrôle et de l'évaluation associant citoyens et agents.
- Nous voulons une réforme fiscale assurant un financement équitable et pérenne des missions de service public.
- Nous réaffirmons que le statut des fonctionnaires est là pour garantir à tous les usagers la défense d'un intérêt général qui ne se réduit pas à la somme des intérêts particuliers.

Nous lançons un appel à une vaste mobilisation citoyenne pour mettre un terme à cette politique destructrice.

Organisons un débat démocratique, sans a priori, sur les besoins en services publics, sur les rôles respectifs de l'État et des collectivités locales et la place des agents publics.

Contre la RGPP, rassemblons-nous autour des valeurs de solidarité, de justice et d'efficacité économique et sociale de tous les services publics.

| NOM | PRENOM | SIGNATURE |
|-----|--------|-----------|
| | | |

ATTAC ... UN ENGAGEMENT DU SNUI POUR FAIRE CONNAITRE ET PARTAGER SES ANALYSES, SES PROPOSITIONS ...

ATTAC « association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens » s'est créée le 3 juin 1998 à l'initiative du Monde Diplomatique. Dans un premier temps elle s'est constituée autour d'un collège de fondateurs rassemblant des personnalités, d'autres journaux, des syndicats dont le SNUI. ATTAC s'est ensuite organisée pour accueillir des membres individuels ainsi que de nouveaux syndicats, associations, journaux. Aujourd'hui ATTAC existe dans presque tous les pays d'Europe et d'Amérique latine, ainsi qu'en Asie, en Afrique et également au Québec. Elle réunit environ 100 000 membres. En France, près de 15 000 personnes ont adhéré en 2007, réparties dans plus de 200 comités locaux sur l'ensemble du territoire

Le comité local d'ATTAC Saint Malo s'est créé en 1999 avec les objectifs suivants :

- agir pour reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière,
- s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des états au prétexte du « droit des investissements et des marchands »,
- se réapproprié ensemble l'avenir du monde.

Ce comité est tout particulièrement impliqué dans la lutte contre les paradis fiscaux depuis la manifestation nationale « *Etonnants Paradis* » du 9 juin 2001, organisée à Saint Malo et à Jersey, manifestation qui avait rassemblé plus de 800 personnes. Serge Colin et Gérard Gourguechon du SNUI y avaient animé 2 ateliers. Depuis cette manifestation, un comité ATTAC s'est créé à Jersey, ses membres sont très actifs, et ils ont fort à faire pour imposer leur opinion dans ce paradis fiscal.

Notre comité s'est fortement impliqué en 2005 dans le débat lors de la campagne sur le traité constitutionnel européen en organisant des réunions publiques expliquant le contenu de ce traité à partir des analyses faites par ATTAC national. Pendant toute cette campagne nous avons véritablement fait de « l'éducation populaire » au travers des réunions, de la distribution de tracts sur différentes thématiques (emploi, fiscalité, services publics). Dans la foulée de la dynamique ainsi créée, nous avons organisé un forum social local pour montrer les conséquences de la mondialisation sur les réalités sociales locales (emploi, conditions de vie, fiscalité..) et pour proposer des alternatives aux politiques actuelles. Serge Colin avait animé l'atelier sur la fiscalité.

Nous organisons mensuellement, avec des intervenants extérieurs, un certain nombre de réunions publiques autour des sujets d'actualité tels que : « *la délinquance financière* » conférence animée par John Christensen président de Tax Justice Network et rapporteur pour le conseil économique et social de l'ONU, « *la qualité et le prix de l'eau* » avec Jean-Luc Touly, « *Vivent les impôts* » avec Vincent Drezet, « *Les enjeux de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS)* » avec Frédéric Viale, « *réflexions sur le pouvoir et le rôle des médias dans la vie politique* » avec un représentant d'ACRIMED (action- critique-médias)

Les films documentaires sont de très bons supports pédagogiques pour organiser les débats autour des sujets traités. C'est ainsi que nous avons projeté « *SICKO* » de Michael Moore, « *Les LIP, l'imagination au pouvoir* » de Christian Rouaud, « *EDF les apprentis sorciers* » de Gilles Balbastre, « *le bien commun* » de Carole Poliquin. Nous participons également aux manifestations nationales et locales, la dernière en date étant celle du 29 mars 2008 contre le projet de loi sur les OGM, pour revendiquer le droit de produire et de consommer sans OGM.

Lors des élections législatives et à partir du Manifeste élaboré en 2007 par ATTAC national, nous avons invité tous les candidat(e)s (6 sur 7 ont répondu) à venir débattre autour de 3 questions (emploi, services publics, fiscalité).

Les graves problèmes internes de 2005 ont eu des répercussions certaines sur le nombre d'adhérents et sur l'audience d'ATTAC. Mais le comité reste convaincu que la crise, économique, financière et écologique, qui traverse aujourd'hui toutes les sociétés, nécessite plus que jamais de rejoindre ses rangs pour ne pas se contenter de subir les ravages de la mondialisation néolibérale, et il faut noter que des idées portées par ATTAC sont de plus en plus considérées comme très crédibles.

La Présidente de ce comité local est notre camarade Michèle RAULT, militante confirmée du SNUI qui a regagné sa Bretagne natale après un long séjour au Bureau National pendant lequel elle a toujours su mettre en œuvre son militantisme sincère fait de valeurs, de compétences, d'une grande disponibilité et d'une capacité de travail impressionnante. Elle continue de militer pour le SNUI tant au niveau local que national et c'est donc en plus que son investissement se fait au sein d'ATTAC Saint-Malo. Merci à Michèle d'avoir pris le temps de nous écrire cet article.

L' UNIRS UNE STRUCTURE EN DEVENIR

L'Union Interprofessionnelle des Retraités Solidaires, créée récemment a déposé ses statuts courant 2007. Elle a pour but de regrouper les structures de retraités membres des syndicats qui composent l'Union Syndicale Solidaires et des structures géographiques que sont les Solidaires locaux de retraités. La particularité étant que certains retraités n'appartiennent à aucun syndicat.

Le 09 Avril dernier, à Paris, se tenait la seconde AG nationale. Etaient présents 38 Délégués dont 6 du SNUI. Pour les structures syndicales étaient représentés outre le SNUI, le SNABF (Banque de France), le SNJ (journalistes), Solidaires Douanes, et les syndicats Sud-Rail, Trésor, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Télécom, Santé-sociaux, et pour les structures géographiques : l'Ardèche, l'Auvergne, la Basse-Normandie, le Doubs, l'Essonne, la Loire-Atlantique, le Nord-Pas-de-Calais, la Vendée.

Cette AG dont les travaux étaient prévus de 13H30 à 16H avait pour ordre du jour, le rapport d'activité du Président, le rapport de trésorerie, l'élection du Conseil d'administration, l'approbation des statuts et du règlement intérieur, un cahier avec un premier revendicatif. Le Président sortant qui ne se représente pas, à rendu compte de l'activité du bureau depuis la première AG de 2007. **Après avoir souligné les difficultés de fonctionnement du bureau liées aux absences, il a regretté qu'un certain nombre de Fédérations et de Syndicats importants ne s'investissent pas dans l'organisation de leurs retraités et dans l'Unirs.** Les travaux du bureau ont été consacrés à l'élaboration des statuts, du règlement intérieur et du cahier revendicatif. Le trésorier National a fait le point sur les cotisations payées qui s'élèvent à 50 Euros par structure (syndicale ou géographique) quel que soit leur nombre d'adhérents. Seuls 23 structures sur 43 fédérations ou syndicats et 86 Solidaires locaux qui forment l'US Solidaires ont payé cette cotisation de 50 euros.

Les débats ont, dans un premier temps, porté sur la nécessité de drapeaux, de badges et de banderoles Unirs, puis sur les statuts et le règlement intérieur qui nécessitent d'être précisés et pour lesquels le SNUI a fait des propositions afin que l'Unirs garde son objet principal qui est d'être une union de structures syndicales de retraités et pour permettre par ailleurs que les délégués des structures géographiques puissent justifier d'une légitimité par la tenue d'assemblées générales départementales. Le SNUI a également donné mandat au bureau de, rapidement, faire un état des lieux réel du nombre d'adhérents de chaque structure membre. Suite aux débats et à des positions non convergentes l'approbation des statuts et du règlement intérieur ont été reportées.

L'élection du nouveau conseil d'administration, qui ensuite élira en son sein le Bureau et le Président, faisant ressortir une composition avec 6 représentants des syndicats (SNABF, SNJ, Solidaire Douanes, Sud-Rail, Sud-Santé, Sud-Crédit agricole) et 6 représentants des structures géographiques (Essonne, Ardèche, Doubs, Loire-Atlantique, Nord-Pas-de-Calais, Vendée) il a été convenu que des places étaient réservées pour l'arrivée de nouveaux membres issus des syndicats compte tenu que les statuts prévoient une représentation de 2/3 pour les syndicats et de 1/3 pour les structures géographiques.

L'examen du premier cahier revendicatif, que vous pourrez trouver sur le site du CLR, a fait l'objet de propositions et d'amendements, en particulier par le SNUI. Les représentants de l'Essonne ont donné communication de leurs travaux.

De création récente, le développement de l'UNIRS est lié majoritairement à des organisations syndicales qui, elles même, sont assez récentes. De plus le taux de syndicalisation étant faible tout particulièrement dans le privé, le nombre d'adhérents actifs est souvent peu élevé dans ces syndicats et cela a tout naturellement des répercussions directes sur la construction et le nombre d'adhérents de l'UNIRS et donc sur les capacités à obtenir rapidement les représentativités nécessaires pour défendre les intérêts des retraités, dans tous les organismes institutionnels nationaux et locaux spécifiques (dans lesquels la FGR-FP est présente et qui sont au niveau national : le Comité National des Retraités et Personnes Agées, le Conseil d'orientation des retraites, le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'assurance Vieillesse des travailleurs salariés, le Conseil supérieur du travail social et au niveau local les CODERPA). Les évolutions démographiques conduisent à une progression du nombre de retraités qui vont devoir être de plus en plus défendus face à toutes les agressions anti-sociales actuelles et il est donc nécessaire que l'UNIRS se développe pour être un outil supplémentaire pour participer à cette défense.